

LE RESEAU DES CRESS S'ENGAGE POUR L'EGALITE FEMMES-HOMMES

A l'occasion du 8 mars, journée internationale de lutte pour les droits des femmes, le réseau des Chambres régionales de l'ESS réaffirme son engagement en matière d'égalité femmes-hommes et lance une campagne de valorisation des actions des structures de l'ESS, notamment à travers le mot-dièse #égalitéESS.

Des inégalités entre les femmes et les hommes persistantes dans l'ESS

L'ESS n'est pas épargnée par les inégalités observées sur l'ensemble du marché du travail. Le diagnostic réalisé par l'observatoire de l'égalité femmes-hommes dans l'ESS porté par le réseau des CRESS a permis de démontrer que, malgré une économie particulièrement féminisée, 68% des salarié.e.s sont des femmes, plusieurs enjeux demeurent.

- Un emploi des femmes dans l'ESS fortement polarisé sur des métiers peu rémunérés et aux conditions d'emplois plus précaires : 12 % des salariées de l'ESS sont aides à domicile
- Un temps partiel supérieur à la moyenne : 41 % des femmes à temps partiel contre 30 % au niveau national
- Un plafond de verre renforcé : une femme a moins de chance d'être cadre dans l'ESS que dans le reste de l'économie
- Une sous-représentation des femmes dans les instances de gouvernance et un sexisme qui impacte l'accès et le maintien des femmes au pouvoir

Pour répondre à ces constats, les chambres régionales de l'ESS se mobilisent dans le cadre du 8 mars afin de sensibiliser l'ensemble des acteurs et actrices de l'ESS à l'urgence d'agir et promouvoir des pratiques inspirantes des structures de l'ESS sur ce sujet.

1) Suivez #égalitéESS : une campagne promouvant la diversité d'initiatives de l'ESS sur l'égalité

Ayant communiqué en 2019 sur les données de référence et les enjeux en termes d'inégalités femmes-hommes dans le champ de l'économie sociale et solidaire ; le réseau a souhaité cette année promouvoir des pratiques inspirantes et démontrer le potentiel des structures de l'ESS à savoir proposer des solutions pour répondre aux enjeux que nous connaissons.

Tout au long du mois de mars, à travers le mot-dièse #égalitéESS, le réseau valorisera sur les réseaux sociaux les structures de l'ESS qui agissent sur le sujet, les événements et temps forts initiés par l'ESS, des portraits de femmes dirigeantes et administratrices de mutuelles, d'associations, de coopératives ou de fondations et des structures de l'ESS expertes de l'égalité femmes-hommes.

2) Retrouvez des événements et actions prévues en région tout au long du mois

Afin de sensibiliser un maximum d'acteurs et d'actrices de l'ESS à la thématique et de s'inscrire de manière durable dans le paysage « égalité », plusieurs événements seront organisés ou soutenus par les CRESS et le CNCRESS au cours du mois de mars autour de différentes thématiques : sexisme et violences sexuelles au travail, écriture inclusive et communication sans stéréotypes de sexe, plafond de verre et parcours de femmes dirigeantes et administratrices, égalité professionnelle et outillage des structures.

Parmi les événements auxquels participe le réseau :

- Un stand ESS sera tenu par le CNCRESS au *forum féministe de la ville de Paris*, le samedi 7 mars à Paris (75004)
- Un atelier sur l'écriture inclusive et les femmes dirigeantes de l'ESS sera organisé par la CRESS Pays de la Loire dans le cadre du *Off du printemps des fameuses*, le jeudi 19 mars à Nantes.
- Un événement sur le sexisme et le harcèlement au travail sera organisé par la CRESS Provence Alpes Côte d'Azur, en partenariat avec l'Udes le mardi 24 Mars à Marseille
- Un cluster social sur la thématique de la qualité de vie au travail et de l'égalité professionnelle dans l'ESS sera lancé par la CRESS Occitanie en partenariat avec l'Udes et l'Aract sur le territoire, le jeudi 19 mars à Toulouse et le jeudi 26 mars à Montpellier

CONTACT :

MISSION EGALITE : LISA.PLEINTEL@CNCRES.ORG – 01.49.88.52.50.

CONTACT PRESSE : MARTHE.CORPET@CNCRES.ORG – 06.58.31.60.56.

